

Grande boucle du Cap Couronne



Avenue O. Griscelli
Gare de La Couronne - 13500 Martigues

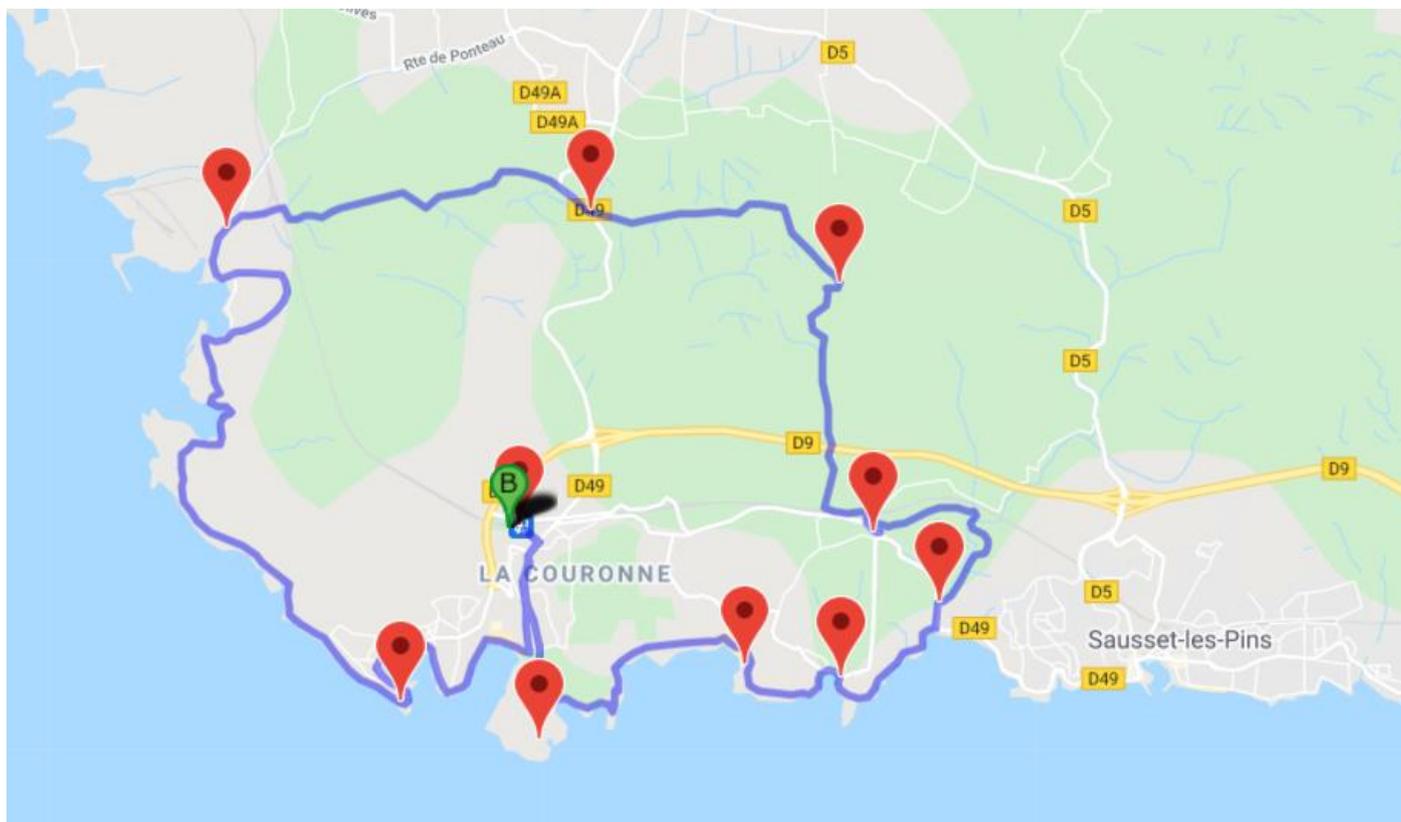
Sur une distance de 24 km 500, la boucle de Cap Couronne située dans la partie sud de la commune de Martigues, vous fera découvrir un patrimoine naturel et historique exceptionnel.

Ce sentier a été impacté par l'incendie du 04 août 2020, il reste cependant praticable excepté pour ces parties :

- Entre le vallon des rouges et la roselière (point 5)
- Entre la Gatasse et les Rouges (point 6)
- Entre la Gatasse et Saint-Julien (point 7)
- Piste forestière des ventrons (point 8)

La circulation à l'intérieur des zones détruites par le feu (hors axes routiers) reste interdite jusqu'à nouvel ordre.

Condition d'accès : Entre le 1er juin et le 30 septembre l'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral et peut l'être par arrêté municipal, pour votre sécurité et la préservation des sites sensibles. Avant de suivre vos « envies de balade », appelez le 0811 20 13 13. Chaque jour, vous pourrez savoir si le site où vous souhaitez vous promener est d'accès libre toute la journée, ouvert uniquement le matin, ou bien complètement fermé. En fonction des conditions météorologiques le niveau de danger « feu de forêt » (orange-rouge-noir) est connu au plus tard à 18h pour le lendemain.



Point 1 - Gare SNCF La Couronne

De la gare SNCF de la Couronne, montez et prenez à droite la rue Olivier Griscelli vers l'église Saint-Jean-Baptiste.

Elle a été érigée en pierres de la Couronne en 1666. Chaque pierre d'angle du clocher a ainsi été donnée par un carrier qui y a gravé sa marque. A l'intérieur de l'église sont exposés des outils de carriers.

La confrérie des Traceurs de Pierre a été le moteur de la création du village de la Couronne au XVIIème siècle.

Suivez le chemin du Sémaphore.

Construit en 1887, d'une hauteur propre de 27 mètres, le sémaphore domine la plage à 50 mètres au niveau de la mer. Il appartient à la Marine Nationale, il fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, il assure la surveillance des approches maritimes.

Puis prenez le chemin du Phare.

Au Moyen Age, des systèmes de surveillance nommés « pharots » longeaient nos côtes afin de signaler les dangers mais aussi pour positionner les caps et les pointes. Il permettait de démontrer la présence de pirates d'Antibes à la Couronne en moins de 30 minutes grâce à l'allumage de deux feux de bois. Le phare actuel fût érigé en 1960. De sa hauteur de 30 mètres, il projette un faisceau lumineux rouge pour signaler sa position.



Point 2 - Phare

Du phare, poursuivez à gauche vers le sentier du littoral. Vous arriverez à l'anse de Couronne-Vieille et sa carrière antique de pierre de la Couronne.

La carrière immergée est actuellement conservée sur une superficie de 1 200 m². La mer pénètre très profondément dans la carrière et la recouvre parfois jusqu'au front de taille.

Elle a sans doute été exploitée durant trois périodes distinctes : de l'antiquité tardive au Moyen Age, au XVIIème siècle pour les grands chantiers de Louis XIV et de 1821 à 1912. Les matériaux étaient embarqués vers Marseille in-situ, comme le témoigne la présence d'une bitte d'amarrage semi-circulaire.

Contournez la plage et montez les escaliers. Vous découvrirez les vestiges d'un village gaulois datant du VIème siècle av.-J.C. sur la pointe de l'Arquet (devant vous).

Le site archéologique est protégé par des falaises surplombant la mer côté sud et défendu au nord par une fortification qui barre l'accès au site. L'occupation de cet habitat s'échelonne du début du VIème siècle à la fin du IVème siècle avant J.-C. L'organisation des habitations témoigne d'un urbanisme structuré, composé d'îlots longilignes desservis par deux rues. Au nombre de 35 ou 40, les maisons sont à pièce unique, de plan quadrangulaire et occupe 9 à 16 m².

Suivez le sentier, en prenant soin de ne pas trop vous approcher du bord de la falaise (risque d'éboulement), vous verrez des carrières de pierre immergées en rejoignant l'anse de la Beaumaderie.

D'une superficie de 2 000 m² mais aux trois-quarts immergés sous 0,30 m d'eau prouve l'ancienneté de l'exploitation du site (époque romaine).



Point 3 - Chapelle de Sainte Croix

Poursuivez jusqu'à la plage de la Saulce traversez la plage pour remonter par les escaliers en surplomb de la plage de Sainte-Croix.

Dirigez-vous vers la chapelle de Sainte-Croix du XVIIème siècle av-J.C.

Vous remarquerez sur la gauche les vestiges de l'ancienne chapelle du XIIème siècle. L'ancienne chapelle du XIIème siècle, a été édifée par les moines bénédictins du Prieuré Saint Genest de Jonquières, qui la dédièrent à la Sainte-Croix. Appelée « Santo Terro » par les marins, ce lieu et son sanctuaire dépendent de la paroisse de Jonquières jusqu'à la Révolution. La nouvelle chapelle date du XVIIème siècle, elle est notamment composée de quatre colonnes de l'ancienne chapelle et elles font le lien entre les deux lieux saints.

Poursuivez votre chemin dans une pinède.



Point 4 - Anse de Tamaris

Passez près de la station radar (vestiges militaires allemands) avant d'arriver à l'anse des Tamaris, avec son petit port que vous contournez.

Prenez le sentier à droite longeant la mer et remontez jusqu'à la pointe des Tamaris et son village gaulois du VIème siècle av-J.C. Le village a été implanté sur ce site au début du VIème siècle avant J.-C.

L'installation côtière permet à la population locale de profiter des ressources vivrières de la mer et de l'intérieur des terres, mais également du commerce maritime grec et étrusque. Le village représentait une vaste agglomération de près de 1,5 ha protégée au sud par les falaises et au nord par deux lignes de fortifications qui la scindent en deux parties. Succédant à des maisons de bois et de torchis, le village bâti en dur qui se développe dès le premier quart du IVème siècle avant J.-C. montre l'agencement d'habitations aux formes variées, organisées le long d'axes de circulation : maisons à pièce unique isolées des unes des autres ou regroupées en îlots, maisons à plusieurs pièces en enfilade ou dotées d'une cour vestibule.



Point 5 - la Roselière

Descendez ensuite vers l'anse de Boumandariel, continuez vers la crique du Four à Chaux puis ensuite vers la plage du Grand-Vallat.

Cette plage de sable est bordée d'une roselière : c'est une zone humide où poussent des roseaux qui abritent une faune très variée comprenant des mammifères (ragondins), des batraciens (rainette méridionale), des oiseaux (poule et râle d'eau), des reptiles (couleuvre vipérine) et des insectes aquatiques (dytique et gerris).

Suivez le chemin bordant la roselière.

Les roselières sont des écosystèmes relativement simples, dominés essentiellement par une espèce végétale, le roseau commun ou sagne (*Phragmites australis*). Le roseau commun est une graminée. Son appareil racinaire et ses rhizomes s'enfoncent jusqu'à 80cm, généralement dans un sol inondé ou gorgé d'eau. Il peut coloniser divers types de milieux aquatiques tels que les marais peu profonds, les ceintures d'étangs, les bordures de canaux et les estuaires. En dépit de leur faible richesse floristique, les roselières abritent des enjeux forts de conservation en matière d'espèces animales, dont plusieurs sont strictement inféodées à ce milieu. Les roselières constituent ainsi un habitat à forte valeur patrimoniale, grâce à leur potentiel d'accueil de la faune, principalement pour les oiseaux et les invertébrés. Elles sont considérées comme un habitat déterminant pour la biodiversité, en particulier pour l'avifaune paludicole, c'est-à-dire les oiseaux inféodés aux marais. C'est un habitat de reproduction d'espèces vulnérables et rares en Europe, tels que certains hérons, canards, rapaces et passereaux. Pour d'autres espèces, c'est son rôle d'interface avec le milieu aquatique qui est recherché, ou de protection d'un milieu inondé offrant des perchoirs (dortoirs d'hirondelles ou d'étourneaux). En tant qu'infrastructure naturelle, les roselières protègent les rives de l'érosion, participent à l'épuration de l'eau par l'absorption des nutriments (phosphates et nitrates), à son oxygénation et à la fixation des métaux lourds.

Passez par le sentier botanique et devant la mare de Boumandariel, prenez ensuite sur votre gauche le sentier qui remonte vers « les Rouges ».



Point 6 - Rond-point - Les Rouges

Au rond-point, traversez, à la hauteur du panneau « les Rouges » prenez à gauche un sentier balisé en jaune, puis à droite le chemin des Roussures.

Passez sur le pont du chemin de fer et tout de suite après un deuxième petit pont, tournez à droite et montez vers le Nord dans la pinède.

Passez la buse sous la RD9, franchissez une barrière et poursuivez dans le Vallon d'Artou.

A une bifurcation située dans la pinède, prenez sur la droite et suivez le balisage jaune.



Point 7 - Citerne

A la bifurcation suivante, tournez à gauche avant la citerne enterrée.

A un carrefour de pistes, tournez à gauche et suivez le panneau « les Laurons » qui vous emmèneront vers la Tour de la Vigie et près d'une citerne. La piste passe en-dessous de la Vigie.

Dépassez une citerne et cheminez (balisage jaune) sur le plateau qui vous amènera au col de la Gatasse (Altitude 110 m).



Point 8 - Col de Gatasse

Traversez prudemment la RD49 et suivez-la à droite sur 200 m derrière le muret de sécurité.

Quittez la route pour prendre une piste vers la bâtisse servant de siège à la Société de Chasse « La Loutre ».

Plus loin, tournez à gauche sur la piste CB 101 et à la citerne, joindre le GR. Continuez vers l'Ouest sur la piste principale et descendez le Vallon de Crapaou.

Longez des propriétés et des oliveraies. Passez sous la voie ferrée et rejoignez la route des Laurons. Prenez le sentier situé sur le bas-côté.



Point 9 - Usine EDF

Traversez la route devant l'usine EDF.

Empruntez le chemin qui longe la centrale jusqu'à la plage des Laurons.

Prenez ensuite la rue des Laurons et sa corniche, jusqu'au port des Laurons. Après le petit rond-point, prenez à gauche et prenez le chemin entre les villas.

Passez près d'un vestige militaire allemand datant de la Seconde Guerre Mondiale puis continuez le chemin vers la gauche jusqu'au parking de Bonnieu Nord.

Contournez le parking et suivre le chemin sur la droite.

Passez devant le centre naturiste, la pointe de la Donnelle et poursuivez votre chemin sur la voie verte de Carro, à travers la plaine de Bonnieu et sa richesse floristique et faunistique

La zone concernée présente un intérêt floristique majeur lié en grande partie à l'existence d'un substrat original (dépôts de molasse du Miocène ou calcarénite du Burdigalien). Il héberge, entre autres 8 espèces de flore vasculaire protégées : *Allium chamaemoly*, *Convolvulus lineatus*, *Hédysarum spinosissimum*, *Helianthemum ledifolium*, *Ophrys bertolonii*, *Merendera filifolia*, *Gagea mauritanica*, *Hyoseris scabra*). Dans cette zone, on peut notamment noter la nidification de trois espèces d'oiseaux : le Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*), le Cochevis huppé (*Galerida cristata*) et le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*).



Point 10 - Carro

En passant par la crique des Arnettes, vous arrivez à la pointe de Carro. L'organisation de la carrière de la pointe de Carro est d'époque romaine et rappelle la mise en œuvre des blocs du Pont du Gard.

Contournez le parking des camping-cars, passez devant le Croix de Carro, le port de pêche, le quai du vent large et la plage. Après la petite plage de Carro, suivez le littoral jusqu'à la carrière de Baou Tailla.

Depuis l'antiquité, les carrières littorales ont été largement exploitées afin d'édifier les principaux monuments de la cité phocéenne. Elles offraient un double intérêt : Des affleurements de roche tendre, faciles à tailler, un calcaire coquillier caractérisé par une couleur rose ou jaune, qui appartient aux étages géologiques du Burdigalien, à l'ère tertiaire constitué à l'ère tertiaire. La situation littorale des carrières facilite le transport par l'embarquement direct des blocs sur des bateaux. La carrière de Baou Tailla, nettement établie au-dessus du niveau marin, est l'une des carrières littorales les mieux conservées. Elle est caractérisée par trois grandes unités d'extraction, distinctes les unes des autres par des fronts de taille verticaux. Les traces d'outils laissées par les carriers permettent de reconstituer les différentes opérations d'extraction qui démontrent des procédés qui ont peu évolué de l'antiquité jusqu'à l'époque industrielle.

Continuez à droite sur le chemin de la Douane avant de rejoindre par des escaliers la plage du Verdon.

Traversez-la et montez à droite sur la pointe riche par des escaliers en pierres taillées.

Tournez à gauche vers le Nord en direction du chemin du Sémaphore et revenez à la gare de la Couronne, par la rue Olivier Griscelli.

Téléchargez le GPX du circuit
« **Grande boucle du Cap Couronne** »
sur

www.martigues-tourisme.com

